



Courage
Formation

Checklist Qualiopi

Préparer votre audit sans vous perdre dans le référentiel

Une ressource compacte pour comprendre les attentes, préparer les bonnes preuves et vérifier vos points sensibles avant le jour J.

Objectif de cette ressource

Vous aider à transformer chaque indicateur Qualiopi en action concrète :
quoi prouver, où chercher les preuves et quels écarts éviter.

● Preuves utiles

● Risques à éviter

● Checklist finale

www.courageformation.fr

Edition 2026

Mode d'emploi

Ce document ne remplace pas votre système qualité. Il sert à clarifier les attentes et à préparer vos preuves avec une logique d'audit : simple, datée, traçable.

● 1. Lire Comprenez l'indicateur sans chercher à tout mémoriser.	● 2. Prouver Associez chaque attente à une preuve réelle et datée.	● 3. Corriger Repérez les manques avant l'audit et priorisez les actions.
--	--	---

À garder en tête

Un bon dossier Qualiopi n'est pas un dossier lourd. C'est un dossier clair : les preuves sont cohérentes, accessibles et reliées à votre pratique réelle.

Navigation rapide

01 Information au public	3 indicateurs - Rendre l'offre lisible, complète, datée et vérifiable avant l'inscription.
02 Objectifs et adaptation	5 indicateurs - Partir d'un besoin réel et construire une prestation adaptée au bénéficiaire.
03 Accueil, accompagnement, évaluation	8 indicateurs - Sécuriser le parcours : accueil, suivi, évaluation et prévention des ruptures.
04 Moyens pédagogiques et encadrement	4 indicateurs - Prouver que les moyens humains, techniques et pédagogiques sont cohérents.
05 Compétences des intervenants	2 indicateurs - Démontrer que les intervenants sont compétents, suivis et développés.
06 Veille, handicap et environnement	7 indicateurs - Exploiter la veille, mobiliser les réseaux utiles et sécuriser les partenariats.
07 Amélioration continue	3 indicateurs - Transformer les retours et incidents en décisions tracées et actions suivies.

NOUVEAU CRITÈRE

Critère 1

Information au public

Rendre l'offre lisible, complète, datée et vérifiable avant l'inscription.

01

1 Information accessible, complète...

2 Indicateurs de résultats adaptés

3 Information sur les...

INDICATEUR 1

Information accessible, complète et actualisée

AFC

BC

VAE

CFA

Le prestataire diffuse une information accessible au public, détaillée et vérifiable sur les prestations proposées : prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées et modalités d'évaluation, accessibilité aux personnes, datée et actualisée.

Preuves utiles

- programme de formation
- site internet
- conditions générales de vente
- plaquette et catalogue
- tout support rappelant le cadre réglementaire du BC

Points de vigilance

- Information partiellement accessible
- Absence ponctuelle et non répétitive de certains items dans la communication
- L'information n'est pas accessible

À faire : Centralisez programme, tarif, prérequis, objectifs, modalités, accès handicap et contacts sur une page publique datée.

INDICATEUR 2

AFC BC VAE CFA

Indicateurs de résultats adaptés

Le prestataire diffuse des indicateurs de résultats adaptés à la nature des prestations mises en oeuvre et des publics accueillis.

Preuves utiles

- Tous supports et outils d'information reprenant le taux de satisfaction des...
- nombre de stagiaires
- taux d'abandon
- résultats d'enquête

Points de vigilance

- Information insuffisamment détaillée
- L'information n'est pas accessible

À faire : Préparez un tableau de bord simple : satisfaction, abandons, réussite, volume de bénéficiaires et date de mise à jour.

INDICATEUR 3

AFC VAE CFA

Information sur les certifications préparées

Lorsque le prestataire met en œuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle, il informe sur les taux d'obtention des certifications préparées, les possibilités de valider un/ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés.

Preuves utiles

- Tous supports et outils d'information reprenant le taux d'obtention d'une...

Points de vigilance

- Information partiellement accessible
- Absence ponctuelle et non répétitive de certains items de la communication du prestataire
- Information non accessible

À faire : Pour les formations certifiantes, ajoutez les taux d'obtention, blocs de compétences, passerelles et débouchés.

NOUVEAU CRITÈRE

Critère 2

Objectifs et adaptation

Partir d'un besoin réel et construire une prestation adaptée au bénéficiaire.

02

4 Analyse du besoin bénéficiaire	5 Objectifs opérationnels et...	6 Contenus et modalités adaptés
7 Adéquation aux exigences de...	8 Positionnement à l'entrée	

INDICATEUR 4

AFC BC VAE CFA

Analyse du besoin bénéficiaire

Le prestataire analyse le besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise et/ou le(s) financeur(s) concerné(s).

Preuves utiles

- Grilles de diagnostics
- dossier d'admission
- fiche de positionnement
- Compte rendu d'entretien

Points de vigilance

- Le besoin n'est pas analysé ou partiellement analysé
- L'analyse du besoin n'est pas cohérente avec la finalité de la prestation
- Le besoin n'est pas analysé en lien avec l'entreprise et/ou le(s) financeur(s) concerné(s)

À faire : Formalisez un diagnostic d'entrée : besoin, contexte financeur, contraintes, objectifs et adaptations nécessaires.

INDICATEUR 5

AFC BC VAE CFA

Objectifs opérationnels et évaluables

Le prestataire définit les objectifs opérationnels et évaluables de la prestation.

Preuves utiles

- Supports et outils d'analyse
- existence d'indicateur de suivi et de résultats
- identification des compétences visées par la prestation
- objectifs pédagogiques intermédiaires et finaux
- référentiel de la certification

Points de vigilance

- Le non-respect (même partiel) de cet indicateur entraîne une non-conformité
- Objectifs non définis,
- Objectifs définis mais non opérationnels ou non

À faire : Transformez chaque objectif en compétence observable avec modalité d'évaluation associée.

INDICATEUR 6

AFC BC VAE CFA

Contenus et modalités adaptés

Le prestataire établit les contenus et les modalités de mise en œuvre de la prestation, adaptés aux objectifs définis et aux publics bénéficiaires.

Preuves utiles

- Parcours
- déroulés
- grilles et modalités d'évaluation
- modalités techniques et pédagogiques d'accompagnement

Points de vigilance

- Les contenus et modalités de mise en œuvre de la prestation ne sont pas
- Les contenus et les modalités de mise en œuvre de la prestation ne sont pas adaptés aux...

À faire : Reliez chaque module aux objectifs, méthodes, supports et évaluations prévues.

INDICATEUR 7

AFC CFA

Adéquation aux exigences de certification

Lorsque le prestataire met en œuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle, il s'assure de l'adéquation du ou des contenus de la prestation aux exigences de la certification visée.

Preuves utiles

- Offre de formation en cohérence avec le référentiel de la certification
- habilitation
- tableau croisé du contenu de la formation et du référentiel de compétences

Points de vigilance

- Absence de correspondance entre le parcours et la certification professionnelle Incohérence...

À faire : Créez une matrice de correspondance entre référentiel de certification et contenu de formation.

INDICATEUR 8

AFC CFA

Positionnement à l'entrée

Le prestataire détermine les procédures de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée de la prestation.

Preuves utiles

- Évaluation à l'entrée
- auto-positionnement
- conditions d'accès
- entretien
- diagnostic préalable

Points de vigilance

- Dispositif existant mais incomplet (exemple : mise en oeuvre partielle des procédures ou...)
- Aucune procédure n'a été déterminée pour le positionnement et l'évaluation des acquis à...
- Une ou plusieurs procédures existent mais ne sont pas mises en oeuvre

À faire : Mettez en place une grille de positionnement avant l'entrée en formation et conservez la preuve.



NOUVEAU CRITÈRE

Critère 3

Accueil, accompagnement, évaluation

Sécuriser le parcours : accueil, suivi, évaluation et prévention des ruptures.

03

9 Conditions de déroulement	10 Mise en œuvre et accompagnement	11 Évaluation de l'atteinte des...
12 Engagement et prévention des...	13 Alternance et progression en...	14 Accompagnement socio-professionnel
15 Droits, devoirs et sécurité des...	16 Présentation à la certification	

INDICATEUR 9

Conditions de déroulement

AFC BC VAE CFA

Le prestataire informe les publics bénéficiaires des conditions de déroulement de la prestation.

Preuves utiles

- Règlement intérieur
- livret d'accueil
- convocation
- organigramme
- modalités d'accès

Points de vigilance

- L'information communiquée aux publics bénéficiaires est incomplète
- Les modalités d'accueil et les conditions de déroulement ne sont pas formalisées
- Les modalités d'accueil et les conditions de déroulement ne sont pas communiquées

À faire : Remettez livret d'accueil, règlement, convocation, modalités d'accès et contacts utiles avant le démarrage.

INDICATEUR 10

AFC BC VAE CFA

Mise en œuvre et accompagnement

Le prestataire met en œuvre et adapte la prestation, l'accompagnement et le suivi aux publics bénéficiaires.

Preuves utiles

- Durées et contenus
- emplois du temps
- inscriptions aux modules de formation en fonction du profil du stagiaire
- groupes de niveaux
- entretiens

Points de vigilance

- Absence partielle ou totale de mise en œuvre du contenu, de l'accompagnement et du suivi de la...
- Absence partielle ou totale d'adaptation de la prestation aux publics bénéficiaire
- BC : Convention de prestation précise

À faire : Gardez une trace des adaptations pédagogiques réellement mises en œuvre pour chaque profil.

INDICATEUR 11

AFC BC VAE CFA

Évaluation de l'atteinte des objectifs

Le prestataire évalue l'atteinte par les publics bénéficiaires des objectifs de la prestation.

Preuves utiles

- Outils d'évaluation des acquis en cours et en fin de prestation
- outils d'autoévaluation
- bilans intermédiaires
- comptes-rendus
- taux de réussite

Points de vigilance

- Processus d'évaluation inexistant Processus d'évaluation mis en œuvre, mais non ou...
- Absence de preuves d'évaluation à la fin du processus
- VAE : Dossier permettant d'apprécier la progression du bénéficiaire

À faire : Associez chaque objectif à une évaluation et archivez les résultats intermédiaires et finaux.

INDICATEUR 12

AFC BC VAE CFA

Engagement et prévention des ruptures

Le prestataire décrit et met en œuvre les mesures pour favoriser l'engagement des bénéficiaires et prévenir les ruptures de parcours.

Preuves utiles

- Procédure de gestion des abandons et de relance systématique
- listing de relances téléphoniques
- outils et méthodes favorisant l'implication
- enquête terrain
- plateforme pédagogique

Points de vigilance

- Une non-conformité mineure est caractérisée par une mise en œuvre partielle des mesures...
- Absence de mesures permettant de favoriser l'engagement et de prévenir les ruptures de...
- Absence de mise en œuvre des mesures pour favoriser l'engagement des bénéficiaires et prévenir...

À faire : Suivez assiduité, absences, abandons et relances pour prouver la prévention des ruptures.

INDICATEUR 13

AFC CFA

Alternance et progression en entreprise

Pour les formations en alternance, le prestataire, en lien avec l'entreprise, anticipe avec l'apprenant les missions confiées, à court, moyen et long terme, et assure la coordination et la progressivité des apprentissages réalisés en centre de formation et en entreprise.

Preuves utiles

- carnet de suivi
- preuves de dialogue entre prestataire et tuteurs pour l'adaptation
- plannings
- comptes rendus d'entretien ou de visite d'entreprise
- tableau de bord dématérialisé

Points de vigilance

- Mise en œuvre partielle des processus définis
- Absence de processus d'articulation des apprentissages (centre et entreprise)
- Absence de formalisation ou partielle du processus d'articulation des apprentissages

À faire : Formalisez la coordination avec entreprise, maître d'apprentissage, référents et acteurs concernés.

INDICATEUR 14

CFA

Accompagnement socio-professionnel

Le prestataire met en œuvre un accompagnement socio-professionnel, éducatif et relatif à l'exercice de la citoyenneté.

Preuves utiles

- Mise en place de projets spécifiques d'activités sportives
- ateliers culturels
- éducation aux écrans
- culture à l'exercice de la citoyenneté
- dispositifs d'aides financières

Points de vigilance

- actions de sensibilisation à la mixité et à la diversité...)
- Non mise en œuvre où mise en œuvre partielle du processus d'accompagnement par des projets...
- Absence de formalisation ou formalisation partielle du processus d'accompagnement

À faire : Sécurisez les règles de présentation aux certifications et les conditions de rattrapage.

INDICATEUR 15

CFA

Droits, devoirs et sécurité des apprentis

Le prestataire informe les apprentis de leurs droits et devoirs en tant qu'apprentis et salariés ainsi que des règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel.

Preuves utiles

- Règlement intérieur du CFA
- supports d'informations
- supports de contractualisation
- livret d'accueil

Points de vigilance

- Les apprentis ne sont pas informés
- Les apprentis sont partiellement informés ou cette information est incomplète ou erronée Pas...

À faire : Identifiez les missions du tuteur, les temps de suivi et les échanges avec l'entreprise.

INDICATEUR 16

AFC VAE CFA

Présentation à la certification

Lorsque le prestataire met en œuvre des formations conduisant à une certification professionnelle, il s'assure que les conditions de présentation des bénéficiaires à la certification respectent les exigences formelles de l'autorité de certification.

Preuves utiles

- Procès-verbal des sessions d'examen
- livret d'évaluations réalisées en cours de formation
- attestation de réussite ou de suivi des formations réglementaires obligatoire

Points de vigilance

- Non-respect des exigences Application partielle ou absence totale d'application des exigences...

À faire : Suivez les apprentis et entreprises avec comptes rendus, bilans et preuves d'accompagnement.



NOUVEAU CRITÈRE

Critère 4 Moyens pédagogiques et encadrement

Prouver que les moyens humains, techniques et pédagogiques sont cohérents.

04

17 Moyens humains, techniques et...	18 Coordination des intervenants	19 Ressources pédagogiques...
20 Mobilité, handicap et...		

INDICATEUR 17

Moyens humains, techniques et environnement

AFC BC VAE CFA

Le prestataire met à disposition ou s'assure de la mise à disposition des moyens humains et techniques adaptés et d'un environnement approprié (conditions, locaux, équipements, plateaux techniques...).

Preuves utiles

- Bail de location précisant la conformité des locaux pour l'accueil du public
- matériel adéquat
- supports méthodologiques

Points de vigilance

- BC : Environnement garantissant la discrétion, et la confidentialité des échanges prévu
- Défaut ponctuel et non répétitif dans les moyens de la/les prestation(s) échantillonnée(s)
- Défaut répétitif dans les moyens de la/les prestation(s) échantillonnée(s)

À faire : Listez moyens pédagogiques, locaux, outils, supports et ressources disponibles pour chaque action.

INDICATEUR 18

Coordination des intervenants

AFC BC VAE CFA

Le prestataire mobilise et coordonne les différents intervenants internes et/ou externes (pédagogiques, administratifs, logistiques, commerciaux...).

Preuves utiles

- Organigramme fonctionnel
- liste des intervenants
- contrats de travail
- fiches de poste
- référents pédagogiques

Points de vigilance

- Défaut ponctuel de coordination (ex : pas de coordination pour un intervenant)
- Absence de mobilisation ou mobilisation partielle des différents intervenants
- Défaut répétitif de coordination des intervenants

À faire : Vérifiez la cohérence entre intervenants, charge de suivi, compétences mobilisées et public accueilli.

INDICATEUR 19

Ressources pédagogiques accessibles

AFC BC VAE CFA

Le prestataire met à disposition du bénéficiaire des ressources pédagogiques et permet à celui-ci de se les approprier.

Preuves utiles

- Supports de cours
- fiches pratiques
- modalités d'accès aux ressources
- traçabilité de l'accompagnement pédagogique pour la FOAD
- espace documentaire

Points de vigilance

- Défaut ponctuel et non répétitif dans les ressources et dispositions (moyens) mises en place
- Défaut répétitif dans les ressources et les dispositions mises en place
- Absence de dispositions

À faire : Créez un parcours d'accompagnement pour l'apprenant : étapes, contacts, ressources et relances.

INDICATEUR 20

CFA

Mobilité, handicap et perfectionnement

Le prestataire dispose d'un personnel dédié à l'appui à la mobilité nationale et internationale, d'un référent handicap et d'un conseil de perfectionnement.

Preuves utiles

- Composition du conseil de perfectionnement
- des personnes dédiées à la mobilité et identification du référent handicap

Points de vigilance

- Le non-respect (même partiel) de cet indicateur entraîne une non-conformité majeure

À faire : Désignez les référents et instances obligatoires, puis archivez leur rôle et leurs actions.



NOUVEAU CRITÈRE

Critère 5

Compétences des intervenants

Démontrer que les intervenants sont compétents, suivis et développés.

05

21 Compétences des intervenants

22 Développement des compétences...

INDICATEUR 21

Compétences des intervenants

AFC BC VAE CFA

Le prestataire détermine, mobilise et évalue les compétences des différents intervenants internes et/ou externes, adaptées aux prestations..

Preuves utiles

- CV des intervenants
- formations initiales et continues des intervenants
- échanges de pratique
- plan de développement des compétences

Points de vigilance

- Le non-respect (même partiel) de cet indicateur entraîne une non- conformité majeure :...
- BC : Vérifications des certifications détenues pour réaliser les tests psychotechniques
- VAE : Formation à l'analyse des référentiels métiers et certifications

À faire : Conservez CV, diplômes, expériences, habilitations et preuves de maîtrise pour chaque intervenant.

INDICATEUR 22

AFC BC VAE CFA

Développement des compétences salariés

Le prestataire entretient et développe les compétences de ses salariés, adaptées aux prestations qu'il délivre.

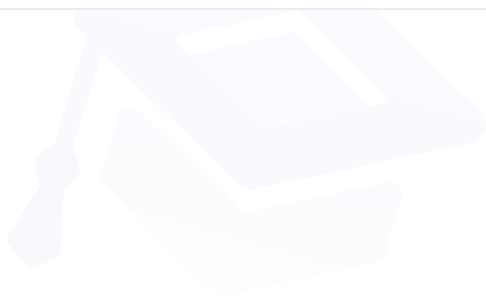
Preuves utiles

- Plan de développement des compétences
- entretien professionnel
- information sur la formation continue

Points de vigilance

- Plan de développement des compétences inexistant ou partiellement applicable au personnel
- Aucun entretien et développement des compétences des salariés en rapport avec les prestations...
- Entretien et développement partiel des compétences des salariés en rapport avec les...

À faire : Prévoyez un plan de montée en compétences et un entretien de suivi pour les salariés concernés.



NOUVEAU CRITÈRE

Critère 6

Veille, handicap et environnement

Exploiter la veille, mobiliser les réseaux utiles et sécuriser les partenariats.

06

23 Veille légale et réglementaire	24 Veille métiers et compétences	25 Veille innovation pédagogique
26 Accueil et accompagnement du...	27 Sous-traitance et portage salarial	28 Partenariats socio-économiques
29 Insertion et poursuite d'études		

INDICATEUR 23

AFC BC VAE CFA

Veille légale et réglementaire

Le prestataire réalise une veille légale et réglementaire sur le champ de la formation professionnelle et en exploite les enseignements.

Preuves utiles

- Abonnements
- adhésions
- salons professionnels
- conférences
- veille Handicap

Points de vigilance

- Absence d'exploitation de la veille mise en place
- Absence de mise en place d'une veille légale et réglementaire

À faire : Mettez en place une veille légale datée, exploitée et traduite en actions concrètes.

INDICATEUR 24

AFC BC VAE CFA

Veille métiers et compétences

Le prestataire réalise une veille sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention, et en exploite les enseignements.

Preuves utiles

- Abonnements
- adhésions
- salons professionnels
- conférences
- colloques

Points de vigilance

- Absence d'exploitation de la veille mise en place
- Absence de mise en place d'une veille légale et réglementaire

À faire : Documentez la veille métier : sources, tendances, impacts sur les contenus et décisions prises.

INDICATEUR 25

AFC BC VAE CFA

Veille innovation pédagogique

Le prestataire réalise une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques permettant une évolution de ses prestations et en exploite les enseignements.

Preuves utiles

- Participations à des conférences
- colloques
- salons
- groupes de réflexions et d'analyse de pratiques
- adhésion à un réseau professionnel

Points de vigilance

- Absence d'exploitation de la veille mise en place
- Absence de mise en place d'une veille légale et réglementaire

À faire : Suivez les innovations pédagogiques utiles et décidez ce qui doit évoluer dans vos prestations.

INDICATEUR 26

AFC BC VAE CFA

Accueil et accompagnement du handicap

Le prestataire mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

Preuves utiles

- Liste des partenaires du territoire susceptibles d'aider le prestataire dans la...

Points de vigilance

- Mobilisation partielle ou absence de mobilisation d'expertises, outils et réseaux nécessaires...
- Mise en œuvre partielle ou absence de mise en œuvre des mesures spécifiques dans le cas...
- Nouveaux entrants : Démontrer la mise en place d'un réseau de partenaires/experts/acteurs du...

À faire : Constituez une liste de partenaires handicap et une procédure d'orientation claire.

INDICATEUR 27

Sous-traitance et portage salarial

AFC BC VAE CFA

Lorsque le prestataire fait appel à la sous-traitance ou au portage salarial, il s'assure du respect de la conformité au présent référentiel.

Preuves utiles

- Contrat de sous-traitance
- process de sélection
- charte

Points de vigilance

- Aucune dispositions ou absence partielle de dispositions mises en place pour vérifier le...
- Absence d'application ou application partielle des dispositions

À faire : Intégrez la vérification Qualiopi dans votre procédure de sélection et suivi des sous-traitants.

INDICATEUR 28

Partenariats socio-économiques

AFC CFA

Lorsque les prestations dispensées au bénéficiaire comprennent des périodes de formation en situation de travail, le prestataire mobilise son réseau de partenaires socio-économiques pour coconstruire l'ingénierie de formation et favoriser l'accueil en entreprise.

Preuves utiles

- Comités de pilotage
- comptes rendus de réunions
- liste des entreprises partenaires
- conventions de partenariats
- livret alternance

Points de vigilance

- Défaut ponctuel et non répétitif dans la mobilisation des partenaires
- Absence, même partielle, de réseau de partenaires socio-économiques
- Absence de mobilisation des partenaires

À faire : Cartographiez les partenaires entreprises et formalisez les échanges utiles au parcours.

INDICATEUR 29

CFA

Insertion et poursuite d'études

Le prestataire développe des actions qui concourent à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage ou par toutes autres voies permettant de développer leurs connaissances et leurs compétences.

Preuves utiles

- Actions visant à favoriser l'insertion professionnelle des apprenants
- partenariats avec des acteurs de l'insertion et de l'emploi et avec le monde...

Points de vigilance

- Absence d'actions ou existence partielle d'actions concourant à l'insertion professionnelle ou...
- Absence de mise en œuvre ou mise en œuvre partielle de ces actions

À faire : Archivez les actions d'insertion ou de poursuite d'études et leurs résultats.



NOUVEAU CRITÈRE

Critère 7

Amélioration continue

Transformer les retours et incidents en décisions tracées et actions suivies.

07

30 Collecte des appréciations

31 Traitement des réclamations et...

32 Mesures d'amélioration continue

INDICATEUR 30

Collecte des appréciations

AFC BC VAE CFA

Le prestataire recueille les appréciations des parties prenantes : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et entreprises concernées.

Preuves utiles

- Enquête de satisfaction
- questionnaire
- évaluations à chaud
- à froid
- traitement des appréciations par les parties prenantes

Points de vigilance

- BC : Questionnaire d'évaluation à l'issue du bilan et à 6 mois L'absence de sollicitation des...
- Absence ou existence partielle d'un système de collecte des appréciation
- Absence de mesures définies pour la collecte des appréciations

À faire : Collectez les avis des bénéficiaires, financeurs, entreprises et équipes pédagogiques.

INDICATEUR 31

Traitement des réclamations et aléas

AFC BC VAE CFA

Le prestataire met en œuvre des modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes, des réclamations exprimées par ces dernières, des aléas survenus en cours de prestation.

Preuves utiles

- Enquête de satisfaction
- réponses apportées aux réclamations
- analyse et traitement des réclamations
- système de médiation
- tableau de suivi

Points de vigilance

- Absence ou existence partielle de modalités de traitement des difficultés, réclamations et des...
- Mise en œuvre partielle ou inexistante des modalités définies

À faire : Créez un registre des réclamations, difficultés et aléas avec réponse, responsable et délai.

INDICATEUR 32

Mesures d'amélioration continue

AFC BC VAE CFA

Le prestataire met en œuvre des mesures d'amélioration à partir de l'analyse des appréciations et des réclamations.

Preuves utiles

- Identification et réflexion sur les causes d'abandon ou les motifs...
- plan d'action d'amélioration
- mise en œuvre d'actions spécifiques

Points de vigilance

- Absence ou existence partielle d'une démarche d'amélioration continue
- Mise en œuvre partielle ou inexistantes des mesures d'améliorations à partir de l'analyse des...

À faire : Transformez les retours en plan d'amélioration avec responsable, échéance et preuve de réalisation.



Checklist finale avant audit

Une case cochée doit correspondre à une preuve réelle, datée et accessible. Cette page sert de dernier contrôle avant audit.

● 1. Offre et information publique ☐ Programmes complets : prérequis, objectifs, durée, tarifs, modalités, délais et contacts. ☐ Informations datées, actualisées et cohérentes sur tous les supports. ☐ Indicateurs de résultats visibles et adaptés. ☐ Informations certifications présentes si concerné.	● 2. Analyse, objectifs et adaptation ☐ Analyse du besoin ou positionnement tracé pour chaque bénéficiaire. ☐ Objectifs opérationnels, évaluables et cohérents. ☐ Modalités pédagogiques adaptées au public et au format. ☐ Procédures d'entrée connues et appliquées.
● 3. Accompagnement et évaluation ☐ Livret d'accueil, règlement intérieur et modalités transmis. ☐ Évaluations en cours et fin de prestation archivées. ☐ Absences, abandons et ruptures suivis avec relances. ☐ Obligations CFA, VAE, BC ou certifiant traitées si concernées.	● 4. Moyens et compétences ☐ Moyens humains, techniques et pédagogiques disponibles. ☐ Rôles clairs : pédagogie, administratif, handicap, coordination. ☐ Compétences des intervenants vérifiées et mises à jour. ☐ Développement des compétences internes suivi.
● 5. Veille et amélioration continue ☐ Veille réglementaire, métier, pédagogique et handicap exploitée. ☐ Partenaires et sous-traitants sélectionnés, suivis et contrôlés. ☐ Appréciations, réclamations et aléas collectés et analysés. ☐ Plan d'amélioration avec responsables, échéances et preuves.	Priorité Courage Formation Sécurisez d'abord les indicateurs majeurs : besoin, objectifs, adaptation, moyens, compétences, veille et amélioration continue.



Diagnostic gratuit

Besoin d'un regard extérieur sur votre préparation Qualiopi ?

Courage Formation vous aide à clarifier vos preuves, identifier les écarts et structurer un plan d'action avant l'audit.

Réserver un diagnostic gratuit

www.courageformation.fr

contact@courageformation.fr • 09 86 54 35 79